

# 2020

## Conditions Tarifaires

### MEMBRES JOUEURS

Étudiants - renseignements à l'accueil	COTISATION JEUNE	ENFANT DE MEMBRE JOUEUR*
9 ans et moins (né à partir du 01/01/2011)	110 €	77 €*
de 10 à 12 ans (né entre 2008 et 2010)	205 €	143 €*
de 13 à 17 ans (né entre 2003 et 2007)	335 €	234 €*
de 18 à 21 ans (né entre 1999 et 2002)	415 €	290 €*

\***Réduction familiale** : pour tout jeune de moins de 21 ans dont l'un des parents est membre joueur, la cotisation sera réduite de 30 % pour le 1<sup>er</sup> enfant, 40 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant et de 50 % pour les suivants.

	INDIVIDUEL	MÉNAGE
<b>DROIT D'ENTRÉE à partir de 26 ans</b>	150 €	300 €
<b>COTISATIONS</b>		
de 22 à 25 ans ( né entre 1995 et 1998 )	530 €	790 €
de 26 à 30 ans ( né entre 1994 et 1990 )	820 €	1235 €
de 31 à 35 ans ( né entre 1985et 1989 )	1000 €	1500 €
de 36 à 40 ans ( né entre 1980 et 1984 )	1435 €	2155 €
de 41 à 74 ans ( né entre 1946 et 1979 )	1890 €	2830 €
de 75 ans et plus ( né en 1945et avant )	1435 €	2155 €
Conjoint d'un joueur décédé	1435 €	
Membre commun Bondues ou Brigode	1435 €	2155 €
Caution badge	10 €	20 €

L'âge considéré sera celui atteint en 2020. C'est l'âge du mari qui détermine la cotisation du ménage. La naissance d'un enfant exonère la mère de cotisation pendant un an. Seuls les membres à jour de leur cotisation ont accès aux installations du Club et du terrain.

<b>LICENCE FÉDÉRALE :</b>	Adulte .....	55 €
	Étudiant ( de 1995 à 2001 inclus ) .....	31 €
	Jeune ( de 2002 à 2007 inclus ) .....	20 €
	Enfant (nés à partir de 2008 inclus ) .....	17 €

### MEMBRES NON JOUEURS

	INDIVIDUEL	MÉNAGE
Membre non joueur de moins de 31 ans	145 €	215 €
Membre non joueur de plus de 31 ans	285 €	430 €
Conjoint d'un membre joueur de moins de 31 ans	85 €	
Conjoint d'un membre joueur de plus de 31 ans	175 €	

### MEMBRES PRACTICE - Accès exclusivement au practice

Abonnement practice annuel	240 €
Abonnement practice 6 mois pour les étudiants	120 €
Abonnement practice membres non joueurs	120 €

## ADMISSION

---

L'admission d'un nouveau membre est soumise à l'acceptation du Comité.

Il doit être présenté par un parrain, membre de l'Association du Golf du Sart depuis minimum 6 mois et âgé d'au moins 25 ans. Le parrain bénéficiera d'une remise de 10% de la cotisation de son filleul l'année suivante. Si toutefois, le candidat n'avait pas de parrain, un membre du Comité prendra contact avec celui-ci pour le rencontrer.

## DROIT D'ENTRÉE

---

Le droit d'entrée est dû dès l'admission. Toute démission entraîne la perte du bénéfice du droit d'entrée.

Toutefois, un membre peut, en s'acquittant de la cotisation de membre non joueur, conserver le bénéfice de son droit d'entrée de joueur, et ce aussi longtemps qu'il cotise en qualité de non joueur.

Les enfants de membres de moins de 31 ans qui, en raison de leur éloignement, prennent le statut de membres non joueurs peuvent jouer 6 fois gratuitement.

## ASSURANCES OPTIONNELLES

---

Elles comportent notamment le remboursement partiel de la cotisation annuelle en cas d'incapacité justifiée médicalement ou de déménagement à plus de 100 kms (renseignements sur le site de FFG : [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org) ou à l'accueil). À défaut d'assurance complémentaire, les cotisations ne seront pas remboursées ni prolongées par le Club.

## CERTIFICAT MÉDICAL

---

Nous vous rappelons que le certificat médical est OBLIGATOIRE hors ET en compétitions.

### LOCATION CASIERS

---

#### MODÈLE A

1 sac : 54 €/an

#### MODÈLE B

1 sac + 1 chariot : 76 €/an  
ou 2 sacs

#### MODÈLE C

3 sacs : 120 €/an  
ou 1 sac sur chariot

### LOCATION VOITURETTES

---

#### 18 TROUS

	Electrique	Essence
Joueur extérieur :	30 €	25 €
Membres :	25 €	20 €

#### 9 TROUS

	Electrique	Essence
Joueur extérieur :	20 €	15 €
Membres :	15 €	10 €

#### ABONNEMENTS (Uniquement pour les membres)

10 fois 18 trous : 160 €

10 fois 9 trous : 80 €

### LOCATION BATTERIES

---

Pour les détenteurs d'un chariot électrique, l'utilisation de l'espace de recharge de batteries, se trouvant dans la grange des sacs, est soumis à un tarif de **30 € pour l'année.**

